

Compte rendu du Conseil Municipal du 1^{er} mars 2022 :

Présents / Hor zirenak : Mmes ETCHEVERRY, DARGUY, DUHALDE, OXARANGO, SABALOUE et MM BISCAY, GASTAMBIDE, HERNANDEZ, MONGABURE, OTEIZA, BARNECHE.

Absents excusés/Ezin etorria jakinarazia zutenak : Chantal ECHEVERTZ, Koxe BARBIER, Hervé PARACHOU, Carine PEREZ
Secrétaire de séance : OXARANGO Maité

1. Approbation comptes administratifs et comptes de gestion 2021

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - COMMUNE

Investissement

Dépenses	Prévu :	2 121 097,59
	Réalisé :	1 829 241,16
	Reste à réaliser :	342 880,00
Recettes	Prévu :	2 121 097,59
	Réalisé :	1 793 431,55
	Reste à réaliser :	108 000,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	754 242,14
	Réalisé :	665 329,09
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	754 242,14
	Réalisé :	990 234,76
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-35 809,61
Fonctionnement :	324 905,67
Résultat global :	289 096,06

ETAT DE LA DETTE

Tableau des annuités des emprunts 2021 et 2022

Emprunts	Montant initial	Début/Fin	Capital restant dû	2021	2022
Réhabilitation Trinquet	250 000	2009/2024	53 803	17 493	17 711
Divers investissements 2011	80 000	2011/2021	9 929	9 929	0
Réhabilitation presbytère	100 000	2011/2026	36 325	7 506	7 506
Construction multiple rural	320 000	2014/2028	148 571	28 150	27 407
Réfection Apairi et Maison pour tous	130 000	2017/2031	89 319	9 511	9 511
Réfection Apairi et Maison pour tous	120 000	2017/2031	80 000	8 000	8 000
TOTAL			417 947	80 589	70 135

Convention de portage EPFL

Terrain Etcheverry-Dezest 8 ans	128 661	2016/2023	28 093	14 551	14 383
Terrain Elissalde 20 ans	365 089	2013/2032	145 993	15 183	15 024
Maison Beltzategia 20 ans	244 618	2017/2037	182 565	14 508	15 778
TOTAL	738 368		356 651	44 242	45 185

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - DOMAINE FUNERAIRE

<u>Investissement</u>	Pas d'opérations	
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses	Prévu :	4 534,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	4 534,00
	Réalisé :	4 533,47
	Reste à réaliser :	0,00
<u>Résultat de clôture de l'exercice</u>		
Investissement :		0,00
Fonctionnement :		4 533,47
Résultat global :		4 533,47

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – LOTISSEMENT HARRIETAKOBORDA

<u>Investissement</u>		
Dépenses	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	0,00
	Réalisé :	10 000,00
	Reste à réaliser :	0,00
<u>Fonctionnement</u>	Pas d'opérations	
<u>Résultat de clôture de l'exercice</u>		
Investissement :		10 000,00
Fonctionnement :		0,00
Résultat global :		10 000,00

Investissement

Dépenses	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	0,00
	Réalisé :	10 000,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Pas
d'opérations

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	10 000,00
Fonctionnement :	0,00
Résultat global :	10 000,00

Après explications en détail, les quatre comptes administratifs de l'année 2021 ont été votés. Le quitus a été donné à Mr Le maire.

Le rapport de gestion a été également voté à l'unanimité.

2. Aliénation d'une portion du chemin Arrontaeneko bidea : demande Mr BARBIER

Par mail en date du 31/01/2022, Mr Koxe BARBIER, habitant à Ayherre demande au Conseil municipal de se porter acquéreur de la portion du chemin rural joutant la maison Inbidia dont il est propriétaire.

Un dossier d'instruction d'urbanisme sera en cours sur cette maison et ce bout de chemin fait partie intégrante du périmètre de la maison.

Le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer. Accord pour la cession qui devra suivre les procédures prévues dans ce cas (document d'arpentage, enquête publique et délibération du Conseil municipal)



3. Echanges de terrains entre la commune et M. GARRA Jean-René

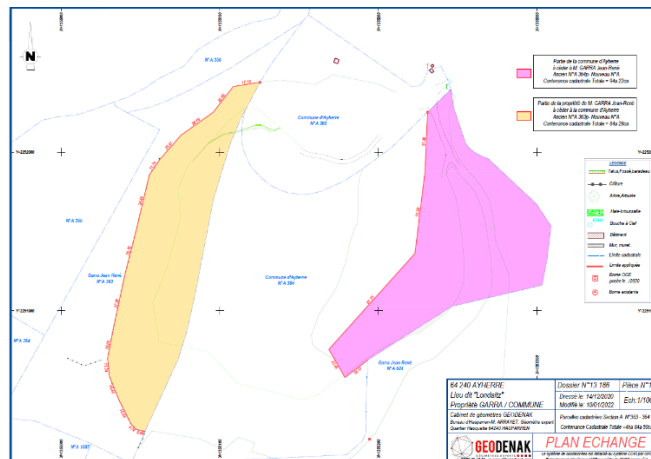
Lors du projet d'aménagement de l'ancienne carrière, nous avons convenu d'un échange de terrains entre la Commune et Mr Garra, solution qui allait aux parties.

Monsieur GARRA cède à la COMMUNE une superficie de 84 a 28 ca à prélever sur la parcelle cadastrée A 363. En échange, la COMMUNE cède à Monsieur GARRA une superficie de 94 a 22 ca à prélever sur la parcelle communale cadastrée A 364.

L'échange aura lieu sans soulte. En effet, le terrain cédé par la Commune a une plus grande superficie que le terrain cédé par Monsieur GARRA, mais les terrains ont une valeur égale.

Vous trouverez ci-dessous le plan d'arpentage signé par les parties.

Le Maire sollicite l'autorisation du Conseil municipal afin de mener toutes les démarches administratives nécessaires.



4. Autorisation de mandatement dépense d'investissement dans l'attente du vote du budget 2021

L'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent soit 144 226.25 €. Cette autorisation est nécessaire lorsque la Commune doit faire face en début d'année à de nouvelles dépenses d'investissement ne pouvant attendre le vote du budget.

La dépense concerne une dépense pour une opération de voirie d'un montant prévisionnel de 26 000€ (reste à réaliser de 12 881€) opération 143 Voirie.

Questions diverses

- Principaux investissements 2022 (Mairie, Voirie, Façade Trinquet, Mezzanine hangar, Gradins MPT)
- Parcelle A1126 retrait du vendeur Mme Arotcarena, décision à prendre pour suite à donner – Parcelle A 1418 Mme Malégarie a été rencontrée : témoignage de l'émoi suscité par le prix de vente, promesse de révision de sa part du prix de vente, affaire à suivre – Parcelle A1417 Mme Aroztegui, DIA arrivé en mairie avec un prix également élevé. Après un premier débat, nous convenons de travailler les 3 sujets en commission avant de repasser en Conseil Municipal.
- Participation à la Korrika 9 avril et Signature de la charte européenne des langues minoritaires le 11 mars à Itxassou
- Date des élections présidentielles et législatives respectivement 10 et 24 avril et 12 et 19 juin.
- Proposition des 4 villages de la vallée de l'Arberoue : deux vendredis à animer cet été au sein de chaque village. Les associations seront contactées pour voir si intérêt.